



Invitation à la presse
6 septembre 2005

Guy Verhofstadt accepte de partir au Sommet de l'ONU avec les 10.000 cartes d'anniversaire belges à Aung San Suu Kyi
Objectif : les remettre au représentant de la junte militaire birmane

La rencontre d'Actions Birmanie avec le Premier Ministre a été fructueuse sur deux points : 1) sur la proposition de poser un geste symbolique à New York pour soutenir les démocrates birmans 2) sur celle d'encourager le vote de la loi interprétative de la loi de compétence universelle.

Le Premier Ministre partira avec dans ses bagages les 10.000 cartes d'anniversaire signées par des citoyens belges en juin pour souhaiter un « Happy Birthday » à Aung San Suu Kyi qui a eu 60 ans le 19 juin dernier. Actions Birmanie, qui avait collecté les 10.000 signatures, a proposé à Guy Verhofstadt ce geste symbolique fort de soutien aux démocrates birmans. L'envoi des cartes à Rangoon était en effet vain : Aung San Suu Kyi ne reçoit pas son courrier, intercepté par les militaires.

C'est la première fois depuis l'existence d'Actions Birmanie (1999) qu'un Premier Ministre annonce un tel geste de soutien aux démocrates birmans. Les démocrates birmans, de la *National League for Democracy* d'Aung San Suu Kyi ont un besoin essentiel de ce type de soutien pour convaincre les Etats plus réticents à mettre en œuvre les politiques qui feront pressions sur les généraux. Leur demande politique la plus importante est aujourd'hui que le Conseil de Sécurité des Nations Unies mette la Birmanie à son ordre du jour (pour la première fois) et mandate Kofi Annan sur ce sujet, ce qui influencera les généraux birmans bien plus que toutes les politiques menées jusqu'ici pour faire pression sur la junte.

En ce qui concerne le vote de proposition de loi interprétative à la loi de compétence universelle de 2003 (voir rappel ci-dessous), sur laquelle Actions Birmanie a attiré l'attention du Premier, le contact a également été utile. Le Premier a envoyé un signal positif ; il a estimé que cette question *relevait du Parlement* mais a approuvé que la Belgique devait se remettre dans la légalité par rapport au droit international. Il s'est dit « d'accord avec le vote de la loi interprétative tant que cela ne recréait pas la possibilité de plaintes comme les affaires politiques contre Bush et Blair, de plaintes contre d'autres Etats démocratiques ». Il a reconnu que Belges et réfugiés reconnus en Belgique devaient avoir les mêmes droits, ce qui est l'objectif de la proposition de loi.

Guy Verhofstadt a aussi évoqué la possibilité que la Belgique mette la Birmanie à l'ordre du jour du Conseil Européen des Ministres des Affaires Etrangères, afin de faire la synthèse des politiques menées pour soutenir les démocrates birmans et afin que chaque Etat se positionne. Actions Birmanie a rapporté au Premier que, selon ses contacts, la Belgique était en général un Etat situé au milieu des Etats soutenant fort les démocrates birmans (Royaume-Uni,...) et de ceux s'opposant à la mise en œuvre des mesures demandées par ceux-ci (France,...). Actions Birmanie a proposé au Premier de faire balancer la Belgique dans le camp des réels supporters des démocrates birmans.

Photos disponibles

Contact presse (porte-parole d'Actions Birmanie) :
Gaëtan Vanloqueren (0472/ 331 771) www.birmanie.net

Porte-parole du Premier Ministre : Didier Seeuws 02/501.02.06

Rappel (invitation à la presse):

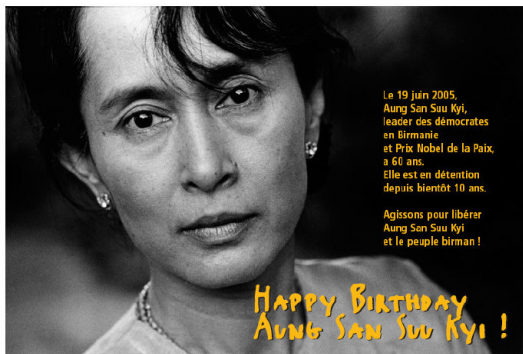
Aung San Suu Kyi est Prix Nobel de la Paix 1991 et leader des démocrates birmans. Elle a eu 60 ans le 19 juin dernier. Dans le monde entier, des citoyens et des organisations ont participé à une campagne internationale soutenant la leader des démocrates birmans. En Belgique, 10.000 citoyens ont participé à cette campagne, signant des cartes d'anniversaire témoignant leur soutien à la leader opprimée en Birmanie.

Aung San Suu Kyi reste assignée à résidence surveillée à Rangoon dans une maison entourée d'un mur de briques, sans ligne téléphonique et sans contact extérieur depuis presque plus d'un an. Son courrier ne lui parvient pas. Actions Birmanie a donc décidé de demander à Guy Verhofstadt de se faire le porte-voix des Belges et de remettre les cartes d'anniversaire au représentant officiel de la junte militaire birmane aux Nations Unies en marge de l'Assemblée Générale annuelle de l'organisation. Ce geste symbolique témoignera du très fort soutien de la Belgique et des citoyens belges aux démocrates birmans et renforcera leur pouvoir politique face aux généraux. Le soutien extérieur de la communauté internationale est en effet essentiel pour les démocrates birmans qui ont choisi l'action politique non-violente.

Actions Birmanie insistera auprès du Premier Ministre sur la nécessité d'une action pour la Birmanie au niveau du Conseil de Sécurité de l'ONU. Toutes les tentatives de conciliation avec les généraux ayant été vaines depuis 5 ans, le Conseil de Sécurité se doit de mettre la Birmanie à son ordre du jour. C'est le souhait du gouvernement birman en exil et le prochain objectif des groupes pro-birmans qui ont mené la campagne internationale autour de l'anniversaire d'Aung San Suu Kyi en juin.

Nous rappellerons aussi toute l'importance, en Belgique, du vote de la proposition de loi interprétative à la loi de compétence universelle de 2003. Celle-ci remettra la Belgique en légalité avec le droit international après le dessaisissement anticonstitutionnel de la juridiction belge pour la plainte contre Total intentée par quatre réfugiés birmans. En juillet, un *Front peu Commun pour la Justice dans le dossier Total* avait vu 21 organisations, syndicats et associations se coaliser. Celui-ci sera attentif au vote de la loi lors de la rentrée parlementaire.

C'est la première fois qu'un Premier Ministre reçoit Actions Birmanie – Citoyens en soutien aux démocrates birmans. Cette rencontre avant l'Assemblée Générale des Nations unies revêt donc un caractère exceptionnel.



10.000 Belges ont écrit une carte d'anniversaire à la leader des démocrates birmans. La campagne était relayée par Oxfam-Magasins Du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, l'Université catholique de Louvain, Justice et Paix, le PS, Ecolo, le FDF, le CDH, la Revue Nouvelle et le Ligueur.